



Conseil économique et social

Distr. générale
24 janvier 2024

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Quatre-vingtième session

Bangkok, 22-26 avril 2024

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission : environnement et développement

Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable sur les travaux de sa dix-neuvième session

Résumé

À sa dix-neuvième session, tenue à Shanghai (Chine) le 30 novembre 2023, le Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable a reconnu qu'il était essentiel de promouvoir la mécanisation agricole durable afin d'améliorer la sécurité alimentaire dans la région Asie-Pacifique. Il a également reconnu que la généralisation de la mécanisation était le moyen le plus efficace d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la productivité et de renforcer le développement social et économique. De plus, il a insisté sur le rôle du secteur privé et noté qu'il importait d'adopter une mécanisation adaptée, notamment en recourant à des technologies intelligentes sur le plan climatique, en particulier après les récoltes, pour assurer la durabilité de l'alimentation.

Le Conseil d'administration a salué les progrès considérables faits par le Centre dans la mise en œuvre de ses programmes et activités en 2023. Il a recommandé que le Centre poursuive son travail efficace en promouvant des normes d'essai pour les machines agricoles, y compris pour la promotion du commerce, en coopérant avec le secteur privé par la réalisation d'activités de transfert de technologie, en promouvant les technologies intelligentes sur le plan climatique et la gestion intégrée de la paille pour réduire la pollution atmosphérique, en intégrant les questions de genre et en agissant en faveur de l'autonomisation des femmes dans la mécanisation agricole durable et grâce à cette dernière et en renforçant les capacités des États membres. Il a également demandé que le Centre soutienne les États membres dans les domaines suivants :

- a) La collecte plus efficace des données afin d'améliorer la recherche, la prise de décision et l'élaboration des politiques ;
- b) L'appui au développement des secteurs manufacturiers par la réalisation d'activités de transfert de technologie sur des questions transversales ;
- c) Le recensement et la diffusion des exemples de réussites entre les États membres ;
- d) La vérification que les nouvelles technologies, notamment les technologies intelligentes sur le plan climatique, sont applicables et adaptées ;
- e) L'exploration des possibilités d'application de la mécanisation dans le secteur de l'élevage.

Le Conseil d'administration a approuvé le rapport sur les activités et la situation financière du Centre en 2023 et le plan de travail pour 2024.

* ESCAP/80/1.

I. Questions portées à l'attention de la Commission

1. Le Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable a reconnu qu'il était essentiel de promouvoir la mécanisation agricole durable afin d'améliorer la sécurité alimentaire dans la région Asie-Pacifique. Il a insisté sur le rôle du secteur privé et noté qu'il importait d'adopter une mécanisation adaptée, notamment en recourant à des technologies intelligentes sur le plan climatique, en particulier après les récoltes, pour assurer la durabilité de l'alimentation.
2. Le Conseil d'administration a approuvé le rapport sur les activités et la situation financière du Centre en 2023 et le plan de travail pour 2024.
3. Le Conseil d'administration a proposé que sa vingtième session se tienne en novembre 2024, immédiatement après une des manifestations majeures du Centre. La date de la session serait confirmée en temps utile, après discussion avec les partenaires coorganisateur potentiels des manifestations du Centre.

II. Compte rendu des travaux

A. Activités et situation financière du Centre pour la mécanisation agricole durable en 2023 et projet de plan de travail pour 2024 (points 2 et 3 de l'ordre du jour)

4. Des représentant(e)s du Centre ont présenté le rapport sur les activités et la situation financière du Centre en 2023 et le projet de plan de travail pour 2024.
5. Le Conseil d'administration a salué les progrès considérables faits par le Centre dans la mise en œuvre de ses programmes et activités en 2023. Il a reconnu que la généralisation de la mécanisation était le moyen le plus efficace d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la productivité et de renforcer le développement social et économique. Compte tenu des changements climatiques, l'importance du choix de machines adaptées et de technologies intelligentes sur le plan climatique a également été soulignée.
6. Le Conseil d'administration a recommandé que le Centre poursuive ses activités visant à promouvoir l'utilisation de machines au moyen de plateformes d'information, en accordant les priorités des États membres avec une approche axée sur les résultats. En particulier, le Conseil d'administration a demandé que le Centre aide les États membres à : a) collecter des données de manière plus efficace afin d'améliorer la recherche, la prise de décision et l'élaboration des politiques ; b) soutenir le développement des secteurs manufacturiers par la réalisation d'activités de transfert de technologie sur des questions transversales ; c) répertorier et diffuser entre les États membres les exemples de réussite ; d) vérifier que les nouvelles technologies, notamment les technologies intelligentes sur le plan climatique, sont applicables et adaptées ; e) explorer les possibilités d'application de la mécanisation dans le secteur de l'élevage.
7. Le Conseil d'administration a également recommandé que le Centre continue d'œuvrer efficacement : a) en promouvant des normes d'essai pour les machines agricoles, y compris pour la promotion du commerce ; b) en coopérant avec le secteur privé par la réalisation d'activités de transfert de technologie ; c) en promouvant les technologies intelligentes sur le plan climatique et la gestion intégrée de la paille pour réduire la pollution

atmosphérique ; d) en intégrant les questions de genre et en agissant en faveur de l'autonomisation des femmes dans la mécanisation agricole durable et grâce à cette dernière ; e) en renforçant les capacités des États membres dans les activités susmentionnées. Le Conseil d'administration a également recommandé que le Centre envisage de soutenir la participation de diplômés de l'enseignement supérieur et des jeunes générations dans la mécanisation. Il a aussi conseillé que le Centre continue de tirer parti des partenariats pour mener à bien les recommandations susmentionnées.

8. De plus, le Conseil d'administration a recommandé que le Centre développe ses activités d'analyse dans le domaine de la dynamique du marché des machines agricoles, notamment en établissant des répertoires de marché pour les machines agricoles.

9. Le Conseil d'administration a approuvé le rapport sur les activités et la situation financière du Centre en 2023 et le plan de travail pour 2024.

B. Date et lieu de la vingtième session du Conseil d'administration (point 4 de l'ordre du jour)

10. Le Conseil d'administration a proposé que sa vingtième session se tienne en novembre 2024, immédiatement après une des manifestations majeures du Centre. La date de la session serait confirmée en temps utile, après discussion avec les partenaires coorganisateur potentiels des manifestations du Centre.

C. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)

11. Un(e) membre a recommandé que la communication entre les membres du Conseil d'administration soit encore facilitée, éventuellement par l'utilisation des médias sociaux.

D. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa dix-neuvième session (point 6 de l'ordre du jour)

12. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 30 novembre 2023.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

13. La dix-neuvième session du Conseil d'administration s'est tenue à Shanghai (Chine) le 30 novembre 2023.

14. La Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a prononcé une allocution par message vidéo. Elle a souligné que la mécanisation agricole durable aidait les petits exploitants et permettait d'améliorer la production alimentaire, tant en termes de qualité que de quantité. Elle a reconnu que l'intégration des nouvelles technologies dans l'agriculture améliorerait non seulement l'efficacité et la précision des pratiques agricoles, mais qu'elle ouvrirait aussi de nouvelles voies à des solutions fondées sur les données, permettant aux agriculteurs de disposer d'informations en temps réel et de prendre des décisions éclairées sur la gestion des cultures et l'utilisation des ressources. Elle a également fait remarquer que l'efficacité des pratiques de mécanisation durable, même si elles étaient associées à des applications numériques, dépendait de la

participation active et de l'autonomisation des femmes. Elle a remercié le Gouvernement chinois, pays hôte du Centre, à la fois de ses contributions financières volontaires et de la mise à disposition de bureaux pour le Centre. Elle a également remercié les autres membres du Conseil d'administration de leurs contributions financières volontaires au Centre.

B. Participation

15. Les représentantes et représentants des neuf membres du Conseil d'administration ci-après ont participé à la session : Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Malaisie, Pakistan, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.

16. Des représentantes et représentants du Ministère bhoutanais de l'agriculture, du Ministère népalais de l'agriculture et du développement de l'élevage, de l'Administration du développement rural de la République de Corée et de l'Institut ouzbek de recherche scientifique sur la mécanisation agricole ont participé à la session en tant qu'observateurs.

17. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de la Commission, la Présidente et le Vice-Président ont examiné les accréditations de tou(te)s les représentant(e)s et les ont jugées en bonne et due forme.

C. Élection du Bureau

18. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant :

Présidente : M^{me} Malathy Parasuraman (Sri Lanka)

Vice-Président : M. Anuchit Chamsing (Thaïlande)

D. Ordre du jour

19. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Activités et situation financière du Centre pour la mécanisation agricole durable en 2023.
3. Projet de plan de travail pour 2024.
4. Date et lieu de la vingtième session du Conseil d'administration.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa dix-neuvième session.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/CSAM/GC(19)/1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/CSAM/GC(19)/2	Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable sur les travaux de sa dix-neuvième session	
	Report on the activities and financial status of the Centre for Sustainable Agricultural Mechanization in 2023 and the workplan for 2024	2 et 3

Annexe II

**État financier du Centre pour la mécanisation agricole durable
pour l'année terminée le 31 décembre 2023**
(En dollars des États-Unis)

<i>Recettes</i>	
Contributions	1 745 608
Intérêts créditeurs	226 573
Gain de change	–
Recettes totales	1 972 181
<i>Moins : dépenses</i>	(1 852 803)
Solde net (déduction faite des dépenses)	119 378
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2023	5 383 030
Transferts de/vers montants alloués	(19 331)
Montant disponible au 31 décembre 2023	5 483 077

Annexe III

État financier du Centre pour la mécanisation agricole durable pour l'année terminée le 31 décembre 2023, par élément de projet

(En dollars des États-Unis)

	<i>Contributions communes : projet de renforcement des capacités</i>	<i>Réseau Asie-Pacifique pour la mise à l'essai des machines agricoles : projet de coopération avec le Japon (phase II)</i>	<i>Favoriser une agriculture durable et intelligente face au climat au Cambodge, en Indonésie et au Népal au moyen de solutions de mécanisation pour une gestion intégrée des résidus de paille et la surveillance de la pollution atmosphérique</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>				
Contributions	1 745 608	–	–	1 745 608
Intérêts créditeurs	222 280	4 293	–	226 573
Gain de change	–	–	–	–
Recettes totales	1 967 888	4 293	–	1 972 181
<i>Moins : dépenses</i>				
	(1 758 970)	(100 764)	6 931	(1 852 803)
Solde net (déduction faite des dépenses)	208 918	(96 471)	6 931	119 378
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2023	5 256 968	113 662	12 400	5 383 030
Transferts de/vers montants alloués	–	–	(19 331)	(19 331)
Montant disponible au 31 décembre 2023	5 465 886	17 191	–	5 483 077

Annexe IV

Contributions versées au Centre pour la mécanisation agricole durable pour les années terminées le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays/Région</i>	<i>Pour l'année terminée le 31 décembre 2022</i>	<i>Pour l'année terminée le 31 décembre 2023</i>
Bangladesh	3 000	3 000
Cambodge	4 000	2 000
Chine	1 700 000	1 628 000
Fidji	—	—
Inde	15 000	29 608
Indonésie	30 000	30 000
Iran (République islamique d')	—	—
Japon	—	—
Mongolie	—	—
Népal	—	—
Pakistan	4 980	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	—	—
Philippines	30 000	30 000
République de Corée	10 000	10 000
Sri Lanka	—	—
Thaïlande	13 500	13 000
Viet Nam	3 000	—
Total	1 813 480	1 745 608